



# TCHAT' OUILLON

*Bulletin municipal avril 2015*

## *Le mot du maire*

Un an de mandat,... nous avons fait plus ample connaissance à travers les diverses manifestations, fêtes, cérémonies, rencontres et je vous remercie de l'accueil et des encouragements accordés à notre équipe municipale.

Je vous redis ici notre désir d'être à l'écoute de vos idées, préoccupations et bien sûr de vos remarques aussi.

Après une année dans la quotidienneté du travail municipal, dont vous aurez un aperçu dans les pages suivantes, nous entrons cette année dans la réalisation de nos deux projets principaux : la construction et la rénovation de l'école d'une part, et l'étude pour la restructuration et la modernisation de la salle des fêtes, d'autre part.

Pour l'école, les travaux sont programmés de mi-avril à fin août 2015, pour la salle des fêtes les travaux sont prévus en 2016.

Compte tenu de ces chantiers, quelques « perturbations » seront à prévoir mais je suis certain que toutes les ouillonaises et tous les ouillonais seront indulgents s'agissant de la qualité de notre accueil scolaire et de notre « mieux-vivre ensemble ».

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier et encourager tous les bénévoles de la bibliothèque et des associations de notre village.

Grâce aux diverses activités proposées, nos associations donnent vie à notre commune et nous restons à leur écoute pour les accompagner, dans leurs projets et leurs innovations.

Bonne lecture!

## *Le printemps, moment de lancer les projets !*

### *Rénovation de l'École*

Le 19 avril dernier, les premiers travaux du projet de réhabilitation de l'école communale ont démarré. Jusqu'à la prochaine rentrée scolaire, les différents corps de métier vont ainsi se succéder pour

- rénover les bâtiments existants i.e. l'école "historique" qui continuera d'héberger la classe des petits ainsi que la garderie, et le "préfabriqué" qui sera destiné à accueillir la future cantine,
- construire le nouveau bâtiment dédié aux autres salles de classes ainsi qu'un nouveau préau reliant le préfabriqué à l'école actuelle,
- remettre en état et améliorer les parties extérieures ...



## Electrification des cloches

- Des travaux visant à permettre des sonneries régulières, en particulier pour les différentes cérémonies religieuses, vont être entrepris cette année.
- Le clocher est composé de deux cloches suspendues de volée en bronze fondu avec un battant en fer :
  - la première date de 1686. On y retrouve l'iconographie d'un Christ en croix entre la Vierge et Madeleine sur la face principale, celle d'une Vierge à l'Enfant sur la face opposée. Elle comporte une dédicace sur le vase supérieur "*Inter natos mulierum non surrexit maior iohanne baptista 1686 I. H.S*" et est signée de Jean Roland.
  - la seconde date de 1868 et représente un Christ en croix et un coq. Elle a été réalisée par Jean Dencauss



## Site internet de la commune d'Ouillon

Une première version du site va être prochainement ouverte. Mais nous devons encore la compléter, l'enrichir et nous comptons sur votre contribution pour nous faire partager connaissances, expériences, souvenirs, visions, attentes...

Les entreprises et travailleurs indépendants ouillonais désireux de figurer sur ce site sont priés d'adresser à la mairie photo et texte décrivant leur activité.

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE OUILLON**

**BANDEAU PASSANT SUR FOND DE LA GALERIE D'IMAGES**



Vie  
municipale

Notre village

Vie  
associative

Enfance,  
Jeunesse

Informations  
pratiques

Démarches

Liens

**ACTUALITES**

**SERVICE PUBLIC**

Contacts

Mentions légales

Espace réservé

Site

Vous pourrez ainsi, au fil des pages, découvrir des informations diverses pouvant vous être utiles dans votre vie au quotidien ou, tout simplement, vous permettre d'apprendre des choses sur votre village.

Vous trouverez par exemple des éléments sur **l'histoire et le patrimoine de la commune de Ouillon**. *Extrait* : "La toponymie nous indique que le nom de Ouillon pourrait être d'origine gallo-romaine et signifier domaine d'Olius. Notre village est mentionné pour la première fois au XII<sup>e</sup> siècle. Il est rapporté qu'en 1385, il comptait dix feux, soit dix "oustaous". La commune de Ouillon dépendait du baillage de Pau, faisait partie de l'archidiaconé de Vic-Bilh et était gérée par le commandeur de l'ordre de Malte de Caubin et Morlaàs, la plus importante du Béarn. La commune a par

ailleurs hébergé une abbaye laïque, qui appartenait à deux particuliers (elle appartenait à la famille des Dabancens en 1569 puis par héritage à celle d'Abbadie en 1674), et disparut à la Révolution. En outre, un hôpital destiné aux pèlerins et dirigé par le commandeur de l'ordre de Malte a existé sur le territoire ouillonnois, mais on trouve peu d'informations relatives à son existence (il en serait fait mention en 1290 dans le testament de Gaston VII de Béarn car ce dernier lui légua 20 sols)." (sources : *Fondation Lebré Blanc, Inventaire général du patrimoine, Site de la paroisse Sainte-Foy en Béarn, "Histoire du Béarn", de Pierre de Marca...*).

## Plan Communal de Sauvegarde

Un PCS vise à élaborer un document pratique qui permet d'anticiper les risques susceptibles d'affecter la commune en réfléchissant à une organisation locale avec des moyens publics et privés locaux pour porter assistance aux habitants, en attendant les renforts extérieurs s'ils s'avèrent nécessaires.

La détermination des risques en constitue la première étape: il faut identifier les différents risques (inondation, incendies, intempéries, technologiques, accidents...), puis évaluer leur impact sur la population en tenant compte de leur localisation de leur intensité, leur fréquence, des mesures déjà prises.

La deuxième étape consiste à recenser, d'une part, les personnes en situation de vulnérabilité et les situations potentiellement critiques et, d'autre part, les moyens matériels et humains pouvant être mobilisés pour faire face à ces risques. A cet effet, un inventaire précis de tous les moyens existants sur la commune doit être réalisé (moyens publics, privés, intercommunaux, moyens d'hébergement- alimentation...) prenant en compte les conditions de disponibilité et de mise en œuvre (personnel qualifié, etc...) pour connaître le parc de matériel réellement disponible. De même, il faut inventorier la disponibilité des agents communaux et des élus, recenser des volontaires parmi les habitants, faire le point sur les compétences présentes dans la commune (médicales et paramédicales, équipes d'urgences, techniques (conducteurs d'engins, plombiers, électriciens etc.)...

Puis, l'alerte doit être organisée : de manière graduée, adaptée, exhaustive. Un Poste de Commandement Communal sera alors institué, pour donner l'alerte, centraliser les comptes-rendus, organiser les actions au profit de la population, contacter et informer les autorités, réaliser les points de situation pour le maire, estimer l'évolution de la situation.

Une première réunion avec les bénévoles qui se sont faits connaître a été organisée en avril et l'objectif est de constituer ce document d'ici la fin de l'année. En juin et juillet, les membres du conseil municipal, en binômes, feront le tour de toutes les habitations afin d'établir, sous le sceau d'une confidentialité absolue, le recensement des personnes vulnérables à secourir en priorité, la liste des moyens privés susceptibles d'être utiles et celle des bénévoles. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

## Le printemps, l'heure aussi des premiers bilans

### Les activités périscolaires

Une nouvelle année scolaire va bientôt s'achever. Celle-ci est un peu particulière puisqu'elle a vu la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. De nouveaux rythmes auxquels les enfants ont du s'adapter, mais aussi de nouvelles activités auxquelles ils ont pu s'adonner, certaines animées par des intervenants extérieurs du monde associatif (théâtre, cirque, chant...) et d'autres assurées par les agents communaux tous formés au bafa.

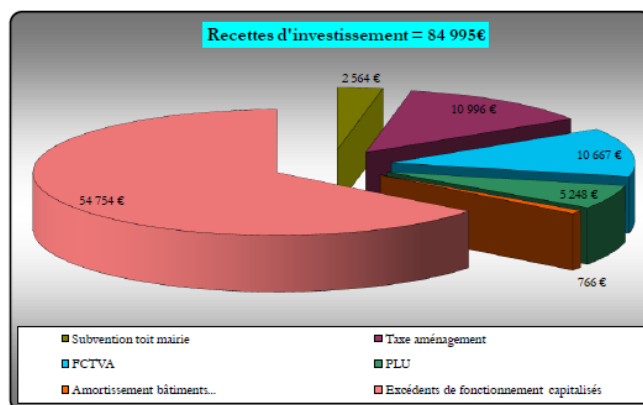
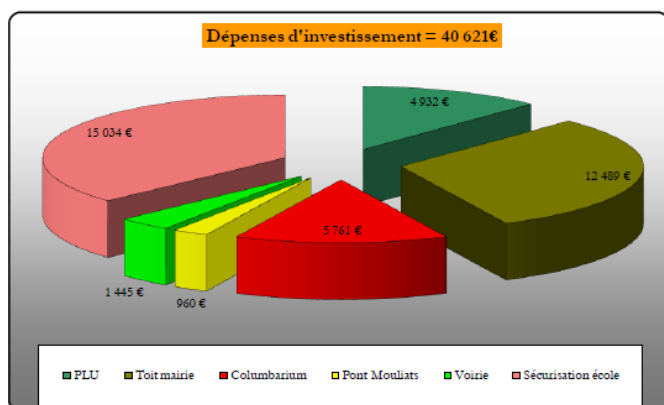
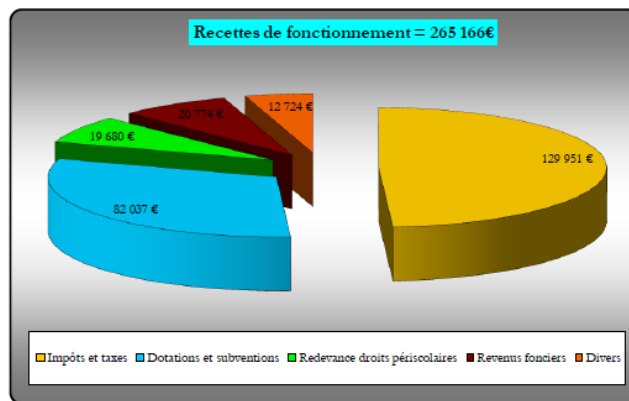
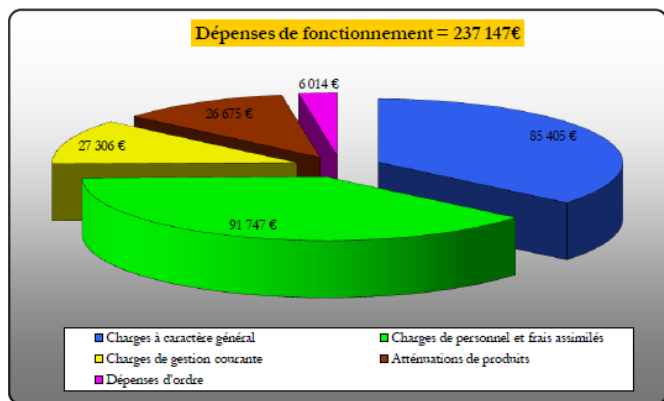
Ainsi, motivée, prévenante, dynamique et dévouée, l'équipe formée de Betty, Cathy et Damien s'est constamment attachée, en fonction des moyens dont elle disposait, à tenir compte des envies des enfants (et de leur fatigue parfois) pour leur proposer des activités diverses combinant objectifs pédagogiques (travailler l'équilibre, la motricité) et ludiques, le tout dans une ambiance conviviale et détendue.

C'est ainsi que les petits ont pu participer à des jeux (chamboule-tout etc.), des mimes, déguster de délicieuses galettes des rois munis des couronnes qu'ils avaient au préalable confectionnées, tandis que les grands ont pu jouer au badminton, au ping-pong, au foot, aux quilles finlandaises, réaliser des puzzles, des mandalas géants....



**Pour la rentrée 2015, nous réitérons notre appel aux bonnes volontés afin d'organiser des activités innovantes et variées pour nos enfants. Merci d'avance !**

## Etat des finances : exercice 2014



Les dépenses, à la fois d'investissement et de fonctionnement, augmenteront significativement au cours de l'exercice 2015 du fait du lancement du projet de rénovation de l'école. Cependant, et malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous avons décidé de ne pas relever les taux d'imposition.

## Echo des associations

### Association des Parents d'Elèves

Bilan très positif des animations organisées par l'APE pour l'année scolaire 2014 et 2015 :

- En octobre, la pièce de théâtre jouée par LOS PERULOUS a rencontré un vif succès, nous avons passé une très bonne soirée : merci à la troupe et aux nombreux spectateurs qui ont répondu présents! En novembre, la traditionnelle soirée Belote dans la petite salle d'Espéchède était très conviviale et chaleureuse. En fin d'année, la 2ème édition du marché de Noël a également été une réussite : les objets étaient confectionnés par les enfants, l'équipe enseignante et périscolaire, et des parents. Lors de toutes ces manifestations, les parents ont préparé des pâtisseries, des crêpes... Un GRAND MERCI à vous, parents, amis et voisins pour votre présence, votre soutien à l'APE et aux enfants de l'école.

- Pour clôturer 2014 en beauté, le Père Noël est passé à l'école le vendredi 19 décembre. Il est venu les bras chargés de cadeaux, et a pu participer au goûter et au spectacle des enfants.

- Au premier trimestre, en mars le loto fut organisé en association avec l'E.S.O., suivi du carnaval au cours duquel, accompagnés du soleil, les enfants défilèrent dans le village en vous proposant des boîtes de gâteaux.

Grâce à nos manifestations, nous avons pu acheter des jeux, des ballons, mais également permettre aux classes de CP à CM2 de partir en voyage scolaire : une nuit aux chalets de Saint Neree, deux jours pour visiter les grottes de Gargas, la villa antique de Montmaurin, la Cathédrale et la ville de Saint-Bertrand. Que de bonheur pour les enfants (et d'anxiété pour certains parents). Ce voyage fut une réussite : Merci aux maîtresses et aux accompagnateurs !

A bientôt

L'APE



Le bureau est composé de : Pichs Véronique et Nin Thierry (co-président), Sarthou Patricia et Alexandre Stéphanie (trésorières), Mariette Céline et Minguirulli Fabienne (secrétaires).



*carnaval des enfants le 15 mars 2015*

## *Etoile sportive :*

Actualité riche pour l'E.S.O. ce printemps et cet été :

### ZUMBA :

A compter du lundi 4 mai, et jusqu'à la fin du mois de juin, les cours de gym de Marie Reilhé (monitrice diplômée d'Etat) seront des séances de Zumba. Toutes celles et tous ceux qui sont intéressés par ces séances rythmées peuvent s'inscrire pour ces deux mois, à un tarif spécial de 20 €.

Rendez-vous à la salle des fêtes d'Ouillon tous les lundis soir à 20h30 (séances d'une heure et quart).

### VOLLEY-BALL :

L'ESO ayant deux équipes mixtes engagées dans le championnat Ufolep, chaque année se joue un match un peu spécial : le derby Ouillon 1 contre Ouillon 2. Ce match aura lieu cette année le samedi 30 mai à 18h00 à la salle d'Andoins. Les supporters seront les bienvenus, l'entrée sera gratuite, et ils seront invités à un moment de convivialité avec les joueurs à l'issue du match, à la salle des fêtes d'Ouillon. Les amateurs de volley-ball qui le souhaiteront pourront jouer un set contre l'équipe gagnante du derby. Venez avec vos tenues de sport !

### LES BALADES OUILLONNAISES :

L'E.S.O. organisera le 27 septembre prochain une manifestation sportive : les Balades Ouillonaises. Quatre itinéraires autour du village (8km, 13km, 22km et 31km) à parcourir en marchant, en courant ou en VTT. Nous proposerons ensuite à tous, participants et spectateurs, un repas à la salle des fêtes, suivi d'un tournoi amical de pétanque. Réservez cette date dans votre agenda !

## Quilles de neuf

Le dimanche 5 avril dernier, le club local des quillous, sous l'égide de Stéphane Soulagnet, a organisé au profit des plus jeunes (mais aussi de ceux venus de plusieurs départements voisins) une journée découverte de ce jeu ancestral mais encore bien vivant. Adresse, force et technique ont été l'objet de démonstrations suivies attentivement par de jeunes amateurs qui ont également pu s'essayer au maniement des quilles et bénéficier d'une initiation qui, n'en doutons pas, aidera à faire perdurer ce sport-loisir bien de chez nous! N'hésitez pas à venir vous joindre à eux le vendredi soir!



## Chantiers jeunes

Les traditionnels chantiers jeunes se dérouleront cet été. Pensez à vous inscrire à la mairie !

## Message gendarmerie - "Tranquillité vacances"

Pour passer des vacances sereines, la gendarmerie vous invite à venir déclarer votre absence à la brigade de Morlaàs. Des conseils vous seront prodigués et des rondes de surveillance passeront près de votre maison.

\* \* \*

## Agenda

- vendredi 8 mai : cérémonie au monument aux morts à 11h en présence de militaires du 5<sup>e</sup> RHC.
- samedi 9 mai : les quillous organisent leur concours local annuel à partir de 14h.
- samedi 23 mai : le comité des fêtes organise le midi une « beefsteakade » pour les villageois et leurs invités. La journée débutera dès le matin avec une rencontre amicale de pétanque à partir de 10h au boulodrome.
- samedi 30 mai : derby de volley Ouillon 1 - Ouillon 2 à 18h00 à la salle d'Andoins suivi d'un repas avec les supporters.
- vendredi 26 juin : à 18h, fête de l'école
- du 28 au 30 août : traditionnelles fêtes du village.
- 27 septembre : les balades ouillonaises.